

**Arrêté du 2 novembre 2017 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes)  
au tribunal de première instance de Mata'Utu  
NOR : JUSB1731197A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 19 octobre 2017 portant création de régies de recettes et de régies d'avances auprès de juridictions civiles et pénales*

ARRÊTE

**Article 1**

Mme Liliane SEO, agente permanente de l'administration du territoire mise à disposition du tribunal de première instance de Mata'Utu, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire audit tribunal.

**Article 2**

M. Lenisio LIOGI-MAFUTUNA, agent permanent de l'administration du territoire mis à disposition du tribunal de première instance de Mata'Utu, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur suppléant audit tribunal.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nouméa, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 2 novembre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Catherine BOUDON**